



Rapport sur le marché du travail dans les collectivités

Par Amandine Martel & José-Karl Noiseux

PREMIÈRE NATION DE BIINJITWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK

La série «Le marché du travail dans nos collectivités» fournit des indicateurs sur le marché du travail local afin d'aider les leaders et les organisations communautaires lors de leur processus décisionnel. Ce rapport vise à donner aux acteurs communautaires des éléments d'information leur permettant de mieux comprendre ce qui se passe dans leur collectivité. Son objectif n'est pas d'expliquer les raisons qui sous-tendent les tendances, les pics ou les creux constatés dans les données fournies. Cette information a pour but de servir de point de départ à une conversation factuelle menée par la collectivité sur les raisons de certaines évolutions. Ce rapport n'est qu'une première étape. Il revient maintenant au lecteur et aux membres de sa collectivité d'étudier les défis et les possibilités qui se présentent à la collectivité et d'y donner suite. Le présent rapport étudie les données actuelles de l'offre et de la demande dans la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (Première Nation de Rocky Bay), en Ontario, et analyse les correspondances entre ces ensembles de données.

DEMANDE

01. Employeurs

Comprendre les caractéristiques des employeurs régionaux (p. ex. leur nombre, leur taille et leur secteur d'activité) est essentiel pour la planification du marché du travail local. Tout changement touchant ces facteurs au fil du temps jouera sur les niveaux et les perspectives d'emploi au sein du marché du travail local.

Selon les données du Nombre d'entreprises canadiennes, la collectivité de la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek comptait deux employeurs en juin 2016 : le bureau des Administrations publiques autochtones, qui employaient entre 50 et 99 employés, et un entrepreneur autonome exerçant diverses activités de fabrication.

À titre de comparaison, en juin 2016, les employeurs exerçant des activités dans le secteur des Administrations publiques autochtones et dans celui des activités diverses de fabrication représentaient moins de 1 pour cent de l'ensemble des employeurs au niveau du District de Thunder Bay comme de la province. Par conséquent, au sein de la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek, la répartition des secteurs d'activité est très différente de celle du District et de la province, ce qui peut être lié au fait que la collectivité compte moins de 200 résidents.

TABIEAU 1

EMPLOYEURS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ, ET EN POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL D'EMPLOYEURS, JUIN 2016	Total	Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (% du nombre total d'employeurs)	District de Thunder Bay (% du nombre total d'employeurs)	Ontario (% du nombre total d'employeurs)
339 - Activités diverses de fabrication	1	50,0	0,3	0,3
914 - Administrations publiques autochtones	1	50,0	0,0	0,2

Sources : Nombre d'entreprises canadiennes (Statistique Canada); et calculs de l'auteur fondés sur le Nombre d'entreprises canadiennes de Statistique Canada

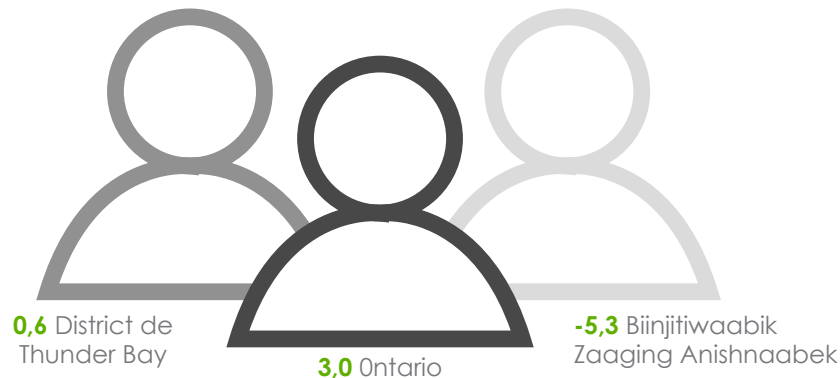
TABIEAU 2

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYEURS PAR NOMBRE D'EMPLOYÉS À BIINJITIWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK	Juin 2015	Juin 2016	Évolution pour 2015-2016 (nb)	Évolution pour 2015-2016 (%)	Ontario Évolution (%)
0 ¹	1	1	0	0,0	2,7
1-4	1	0	-1	-100,0	1,7
5-9	0	0	0	0,0	0,7
10-19	0	0	0	0,0	-0,3
20-49	0	0	0	0,0	-2,5
50-99	0	1	1	-	18,4
100-199	1	0	-1	-100,0	-1,7
200-499	0	0	0	0,0	0,2
500+	0	0	0	0,0	1,1
Nombre total d'employeurs	3	2	-1	-33,3	2,2

Sources : Nombre d'entreprises canadiennes (Statistique Canada); et calculs de l'auteur fondés sur le Nombre d'entreprises canadiennes de Statistique Canada²

¹ Les entreprises comptant 0 employé sont des entrepreneurs autonomes, qui n'ont aucun employé sur leur liste de paye.

² Au niveau des collectivités, les données relatives au nombre d'entreprises peuvent présenter des incohérences à cause de problèmes de concordance des limites géographiques. Les données relatives aux entreprises sont recueillies sur la base des codes postaux; cependant, les données sont regroupées et affichées en fonction des limites des subdivisions de recensement (SDR). Les codes postaux et les limites des SDR ne coïncident pas parfaitement, et cela peut conduire à des déclarations erronées des données, particulièrement quand deux collectivités sont de petite taille, rurales et très proches l'une de l'autre. S'agissant des collectivités pour lesquelles l'Institut des politiques du Nord a eu connaissance de tels problèmes, nous avons déployé tous les efforts possibles pour les rectifier au plus vite en travaillant directement avec Statistique Canada et les collectivités concernées localement.



Création d'entreprises pour **1 000** personnes, juin 2015-juin 2016

Source : Calculs de l'auteur fondés sur les données de Statistique Canada, Nombre d'entreprises et Estimations de la population

02. Emploi selon le secteur d'activité

Les données relatives à l'emploi selon le secteur d'activité décrivent le type d'activités exercées par un organisme employeur. La structure industrielle d'une région et, plus précisément, les changements de cette structure industrielle, peuvent avoir des conséquences significatives pour le marché du travail local, et avoir une incidence sur les types d'emplois disponibles, les salaires qui y sont associés, ainsi que le type de formation et les compétences que nécessitent ces emplois.

Il est important de noter que, dans le Tableau 3, il existe une différence entre le nombre d'employés répertoriés dans chacun des trois secteurs d'activité et l'emploi total dans tous les secteurs d'activité. Cette différence est attribuable à l'arrondissement aléatoire, un processus que Statistique Canada utilise pour protéger la confidentialité des renseignements fournis par les déclarants (Statistique Canada, 2016). En réalité, il est possible qu'il y ait d'autres employeurs dans la collectivité avec un effectif compris entre 1 et 9 employés dans les secteurs d'activité répertoriés comme n'ayant aucun employé. Cependant, on peut affirmer que le secteur des administrations publiques représente près de la moitié de l'emploi total dans la collectivité, ce qui est nettement supérieur à la proportion relevée dans le District (10,3 pour cent) et la province (7,0 pour cent).

Le secteur de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse représentait 14,3 pour cent de l'emploi total dans la collectivité. En comparaison, ce secteur représentait seulement 2,0 pour cent de l'emploi total dans le District et 1,5 pour cent dans la province. Toutefois, dans la collectivité, la proportion des personnes employées dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (environ 14,3 pour cent) était relativement similaire à celle du District (15,9 pour cent), mais légèrement supérieure à celle de la province (10,6 pour cent; Tableau 3).

³ Ce rapport utilise des données émanant de Statistique Canada, comme le recensement ou l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Cette source de données a cependant des limites : pour garantir la confidentialité de l'identité et des caractéristiques des répondants, les données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada sont assujetties à des règles de non-divulgaration. Toutes les estimations des totalisations de l'ENM sont assujetties à un processus appelé arrondissement aléatoire, qui transforme toutes les estimations brutes en estimations arrondies aléatoirement. Ceci réduit la possibilité de révéler l'identité de personnes dans les totalisations. Toutes les estimations supérieures à 10 sont arrondies à un multiple de 5. Les estimations inférieures à 10 sont arrondies à un multiple de 10. La valeur totale des données additionnées ou groupées peut ne pas correspondre aux valeurs individuelles. De même, le total des pourcentages, que Statistique Canada calcule sur la base des données arrondies, n'atteint pas forcément 100 pour cent. Statistique Canada ajuste les chiffres rétroactivement. Les calculs de l'auteur se fondent sur les données disponibles au moment de la publication, et sont donc susceptibles de changer.

TABIEAU 3

EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ, ET EN POURCENTAGE DU TOTAL, 2011		Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (nb)	Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (% du total)	District de Thunder Bay (% du total)	Ontario (% du total)
91	Administrations publiques	30	42,9	10,3	7,0
62	Soins de santé et assistance sociale	10	14,3	15,9	10,6
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	10	14,3	2,0	1,5
21	Extraction minière, extraction de pétrole et de gaz	0	0	2,7	0,4
22	Services publics	0	0	1,2	0,9
23	Construction	0	0	6,1	6,1
31-33	Fabrication	0	0	5,3	10,4
41	Commerce de gros	0	0	2,7	4,6
44-45	Commerce de détail	0	0	11,8	11,1
48-49	Transport et entreposage	0	0	5,5	4,7
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0	1,9	2,7
52	Finance et assurances	0	0	2,7	5,6
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	0	0	1,5	2,0
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	0	0	4,8	7,7
55	Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0	0,0	0,1
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	0	0	2,9	4,4
61	Services d'enseignement	0	0	9,1	7,5
71	Arts, spectacle et loisirs	0	0	2,0	2,0
72	Services d'hébergement et de restauration	0	0	7,2	6,0
81	Autres services (sauf les administrations publiques)	0	0	4,5	4,4
Tous secteurs d'activité confondus		70	-	-	-

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011; et calculs de l'auteur fondés sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.

TABLEAU 4

EMPLOI SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO (EN EXCLUANT LA RMR DE THUNDER BAY) ET EN ONTARIO	Nord-Ouest de l'Ontario (en excluant la RMR de Thunder Bay)				Ontario
	2012	2014	2016	Évolution pour 2014-2016 (%)	Évolution pour 2014-2016 (%)
Emploi selon le secteur d'activité					
Secteur de la production des biens	9 400	6 900	10 000	44,9	2,6
Agriculture	X	X	X	X	-5,0
Foresterie, pêche, mines, pétrole et gaz	2 300	<1 500	2 400	<60,0	7,8
Services publics	X	X	X	X	-3,1
Construction	2 600	3 000	3 800	26,7	7,8
Fabrication	3 300	1 000	2 900	190,0	0,4
Secteur des services	30 800	31 400	29 800	-5,1	1,6
Commerce de gros et de détail	4 600	6 800	5 600	-17,6	-1,3
Transport et entreposage	1 800	2 800	2 000	-28,6	-0,5
Finance, assurances, immobilier et location	800	900	1 300	44,4	8,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	800	1 100	900	-18,2	6,2
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	900	1 300	800	-38,5	-2,6
Services d'enseignement	3 200	3 300	3 900	18,2	1,7
Soins de santé et assistance sociale	8 700	6 700	7 200	7,5	5,0
Information, culture et loisirs	1 300	900	700	-22,2	0,5
Services d'hébergement et de restauration	2 300	2 200	3 300	50,0	1,4
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 500	2 000	1 600	-20,0	-3,7
Administrations publiques	4 700	3 500	2 400	-31,4	-3,8
Nombre total de personnes employées	40 200	38 300	39 800	3,9	1,8

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux CANSIM 282-0125 et 282-0131, calculs de l'auteur

La présence d'un «X» indique que les données ont été supprimées pour des raisons de confidentialité. L'Enquête sur la population active supprime des données quand une estimation est inférieure à 1 500 pour l'Ontario, ses régions économiques ou ses régions métropolitaines de recensement.

03. Emploi selon la profession

Les données relatives à l'emploi selon la profession décrivent le type de travail effectué par un employé à son poste. Même si les industries en croissance ont besoin de travailleurs supplémentaires, la demande de professions particulières dépend du travail à accomplir. Les évolutions du marché et les progrès

technologiques jouent tous les deux sur la demande de professions : certaines enregistrent une forte croissance alors que d'autres accusent un déclin. Ces changements ont une incidence sur les types d'emplois disponibles, les salaires qui y sont associés, ainsi que le type de formation et les compétences que nécessitent ces emplois. En effet, un essor des emplois de premier échelon peut avoir des conséquences locales très différentes de celles associées à une augmentation des emplois de niveau supérieur.

Étant donné la taille de la collectivité et le recours à l'arrondissement aléatoire, il est relativement difficile de fournir des données précises sur la répartition des emplois selon la profession. Toutefois, les données dont nous disposons sont fournies à titre informatif dans le Tableau 5.

En 2011, les professions de la catégorie Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux représentaient approximativement 28,6 pour cent de l'emploi au sein de la collectivité. En comparaison, ces professions représentaient seulement 14,6 pour cent de l'emploi total dans le District et 12,0 pour cent dans la province (Tableau 5). Entre 2014 et 2016, ces professions ont enregistré une hausse de 10,2 pour cent (Tableau 6) dans le Nord-Ouest de l'Ontario (en excluant la RMR de Thunder Bay).



TABLEAU 5

EMPLOI SELON LA PROFESSION, ET EN POURCENTAGE DU TOTAL, 2011		Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (nb)	Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (% du total)	District de Thunder Bay (% du total)	Ontario (% du total)
4	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	20	28,6	14,6	12,0
0	Gestion	10	14,3	7,9	11,5
1	Affaires, finance et administration	10	14,3	14,3	17,0
7	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	10	14,3	17,4	13,0
8	Ressources naturelles, agriculture et production connexe	10	14,3	3,1	1,6
6	Vente et services	10	14,3	24,5	23,2
2	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	0	0,0	5,9	7,4
3	Secteur de la santé	0	0,0	7,9	5,9
5	Arts, culture, sports et loisirs	0	0,0	1,9	3,1
9	Fabrication et services d'utilité publique	0	0,0	2,7	5,2
Toutes professions confondues		70	-	-	-

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011; et calculs de l'auteur fondés sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 de Statistique Canada.



TABLEAU 6

EMPLOI SELON LA PROFESSION DANS LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO (EN EXCLUANT LA RMR DE THUNDER BAY) ET EN ONTARIO		Nord-Ouest de l'Ontario (en excluant la RMR de Thunder Bay)				Ontario
		2012	2014	2016	Évolution pour 2014-2016 (%)	Évolution pour 2014-2016 (%)
0	Gestion	3 600	3 300	3 800	15,2	-0,3
1	Affaires, finance et administration	5 600	5 000	3 900	-22,0	0,7
2	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1 300	1 400	1 400	0,0	3,5
3	Secteur de la santé	4 000	3 000	3 400	13,3	4,5
4	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	7 300	5 900	6 500	10,2	9,5
5	Arts, culture, sports et loisirs	X	X	X	X	7,7
6	Vente et services	8 200	9 300	9 700	4,3	-1,7
7	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	6 600	7 700	7 400	-3,9	1,4
8	Ressources naturelles, agriculture et production connexe	X	X	X	X	-0,9
9	Fabrication et services d'utilité publique	800	1 000	1 700	70,0	0,8
Nombre total de personnes employées		40 200	38 300	39 800	3,9	1,8

Sources : Statistique Canada, Enquête sur la population active, tableaux CANSIM 282-0157 et 282-0159, calculs de l'auteur

La présence d'un «X» indique que les données ont été supprimées pour des raisons de confidentialité. L'Enquête sur la population active supprime des données quand une estimation est inférieure à 1 500 pour l'Ontario, ses régions économiques ou ses régions métropolitaines de recensement (RMR).

04. Informations locales

Cette section contient un résumé de toutes les offres d'emploi mises en ligne dans la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek.⁴ Même si cette source de données a ses limites, elle brosse un tableau général des postes à pourvoir et des possibilités d'emploi dans la collectivité à un moment donné, dans l'objectif de compléter les données sur l'emploi présentées dans les pages précédentes.

Le fait qu'aucune annonce n'ait été publiée en ligne ne signifie pas qu'il n'y ait eu aucune perspective d'emploi dans la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek au cours de la même période. Il est possible que les sites d'emplois consultés ne soient pas ceux utilisés par les employeurs, ou que des offres aient été communiquées par d'autres moyens, par exemple par le biais d'un tableau d'affichage physique ou grâce au bouche-à-oreille.

0 annonce publiée entre avril et novembre 2016

Source: Vicinityjobs.ca

⁴ Vicinityjobs.ca recueille et comptabilise les annonces d'emploi publiées sur des sites Web comme jobbank.ca, indeed.ca et monster.ca. Le système s'efforce ensuite de supprimer les doublons et de classer les annonces par catégories d'emploi.

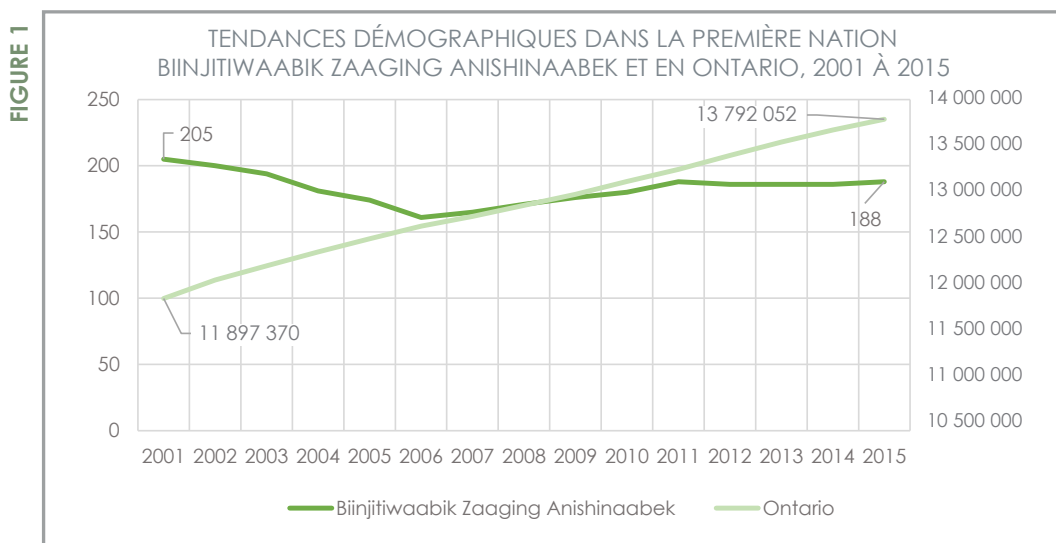
OFFRE

05. Population et données démographiques

La croissance démographique et la composition de la population sont des ressorts importants pour l'offre sur le marché du travail, puisqu'elles ont trait à la main-d'œuvre potentielle. Ces facteurs constituent par ailleurs un élément clé pour la demande visant certaines catégories de travailleurs (p. ex. dans le secteur de l'éducation ou des soins de santé).

Le nombre de personnes vivant dans la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek a diminué de 8,3 pour cent entre 2001 et 2015 (Figure 1). À titre de comparaison, l'Ontario a connu une croissance démographique de 15,9 pour cent au cours de la même période.

La collectivité présente une répartition de la population selon l'âge qui diffère sensiblement de celle du District de Thunder Bay et de l'Ontario. La proportion de personnes appartenant au groupe d'âge des moins de 19 ans et à celui des 25 à 29 ans est plus importante dans la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek que dans le District de Thunder Bay et la province (Figure 2). En outre, la proportion de personnes appartenant au groupe d'âge des plus de 50 ans est moins importante dans la collectivité que dans le District de Thunder Bay ou la province. La population de la collectivité est donc plus jeune que celle du district et de la province.



Source : Statistique Canada, Estimations de la population

184

Population totale en 2016

Source : Statistique Canada, Recensement, 2016

400 Population inscrite vivant hors réserve, janvier 2017

Source : Affaires autochtones et du Nord Canada.

Le ratio des entrées-sorties sur le marché du travail indique le nombre de travailleurs prêts à intégrer le marché du travail (c.-à-d. les personnes âgées de 15 à 24 ans) pour remplacer ceux qui prendront leur retraite dans les années à venir (c.-à-d. les personnes âgées de 55 à 64 ans). Dans la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek, ce ratio s'établissait à 1,68, ce qui indique que le nombre de jeunes travailleurs entrant sur le marché du travail est supérieur au nombre de personnes approchant de l'âge de la retraite, ce qui témoigne d'un renforcement de la main-d'œuvre dans la collectivité depuis 2015. Toutefois, le ratio enregistré il y a dix ans était de 1,94 (Figure 3), ce qui indique que la hausse relevée récemment intervient à un rythme moins rapide. La collectivité est néanmoins peu susceptible de subir une pénurie de main-d'œuvre tant que le ratio reste supérieur à 1.

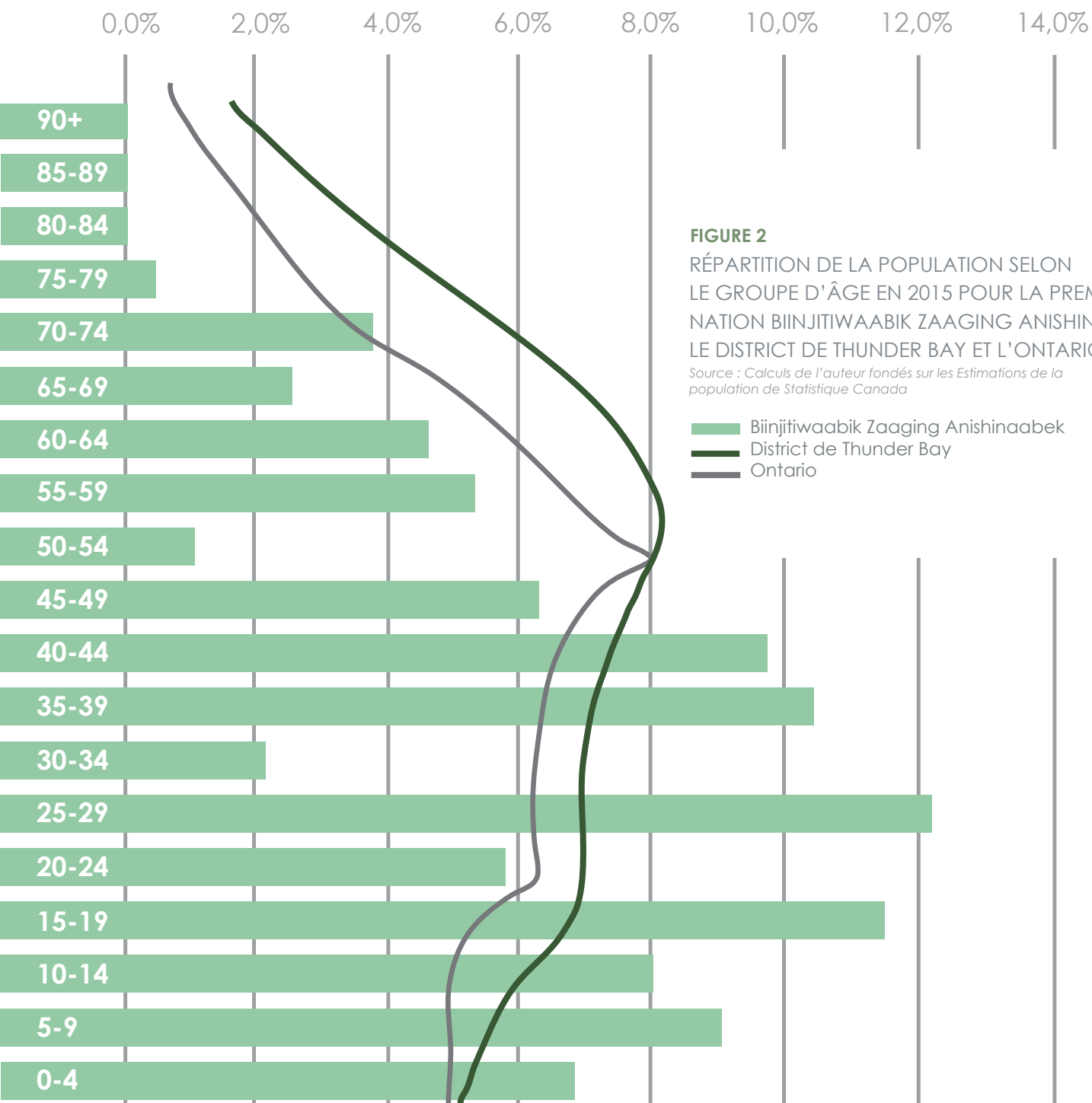


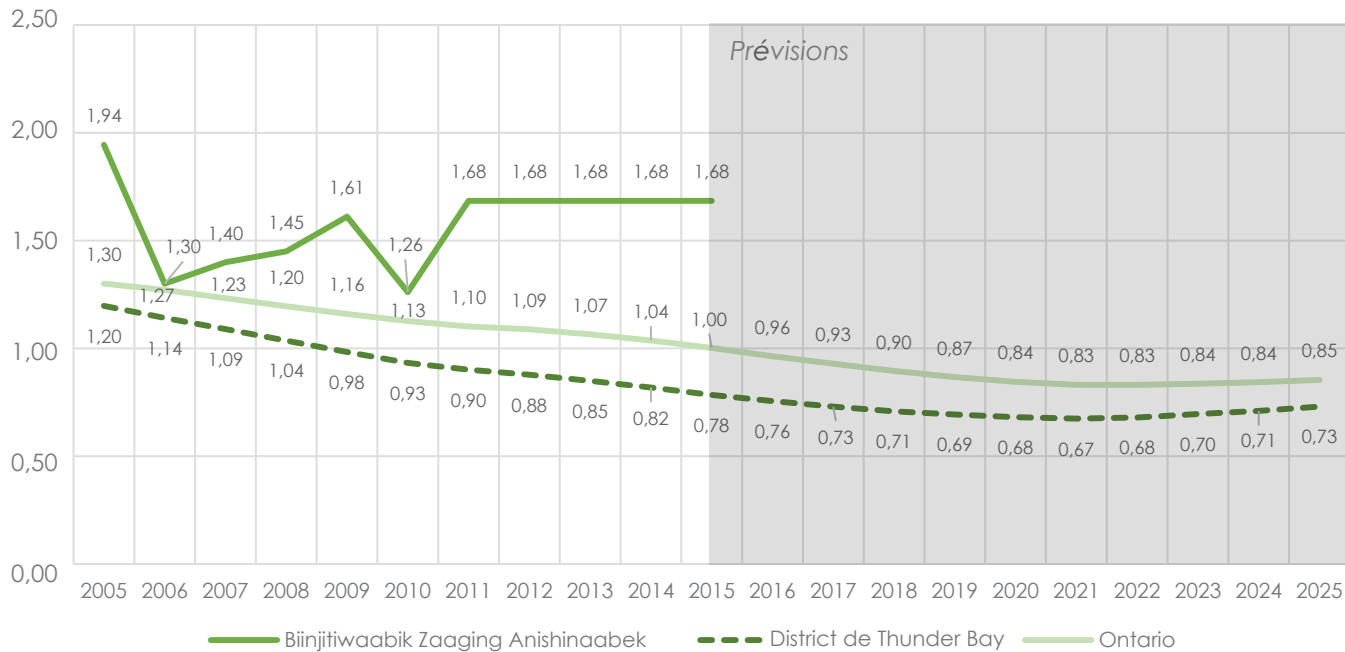
FIGURE 2
 RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE EN 2015 POUR LA PREMIÈRE NATION BIINJITIWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK, LE DISTRICT DE THUNDER BAY ET L'ONTARIO

Source : Calculs de l'auteur fondés sur les Estimations de la population de Statistique Canada

- Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek
- District de Thunder Bay
- Ontario

FIGURE 3

RATIO DES ENTRÉES-SORTIES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL POUR LA PREMIÈRE NATION BIINJITIWAABIK ZAAGING ANISHINAABEK, LE DISTRICT DE THUNDER BAY ET L'ONTARIO



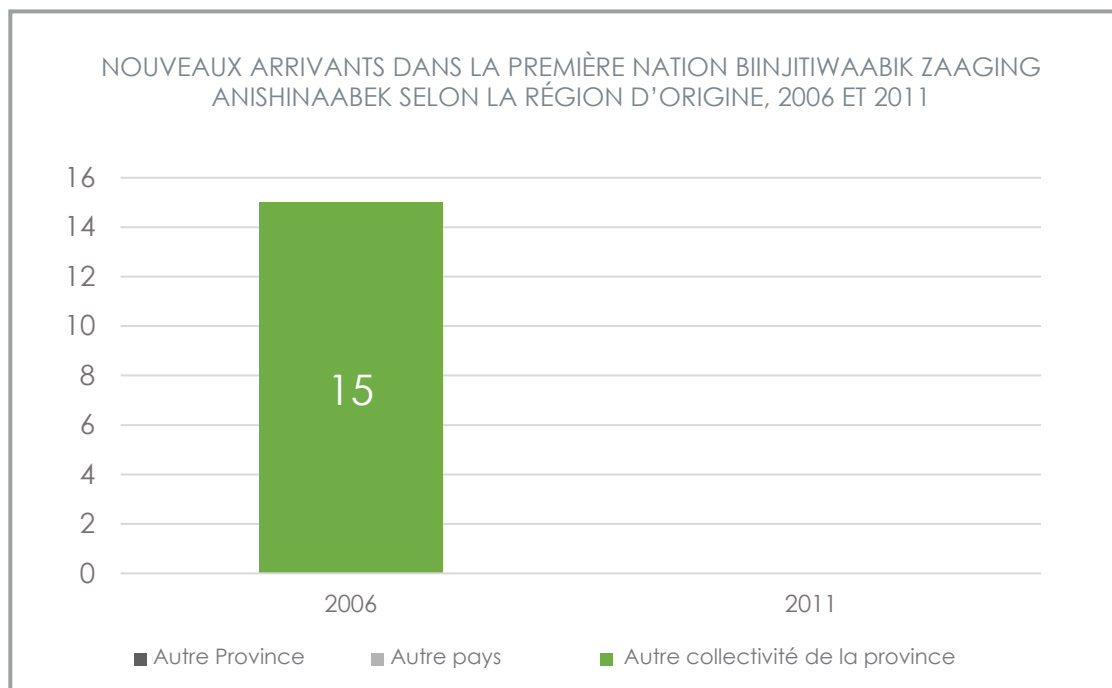
Source : Calculs de l'auteur fondés sur l'estimation de la population de Statistique Canada et sur les données du ministère des Finances de l'Ontario (Mise à jour des projections démographiques, Printemps 2016) pour la partie Prévisions

06. Mouvements migratoires

Les tendances migratoires peuvent influencer sur les changements démographiques dans une collectivité. Elles peuvent aussi témoigner, et être tributaires, des perspectives d'emploi, de la qualité de vie dans la collectivité et des services offerts à ses membres, entre autres facteurs.

Aucune donnée concernant les nouveaux arrivants ne figurait dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 pour la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek. Cependant, de nouvelles données pourraient être disponibles à la faveur de la publication des résultats du recensement de 2016 le 29 novembre 2017, ce qui permettrait d'étoffer les données figurant dans le présent rapport.

FIGURE 4



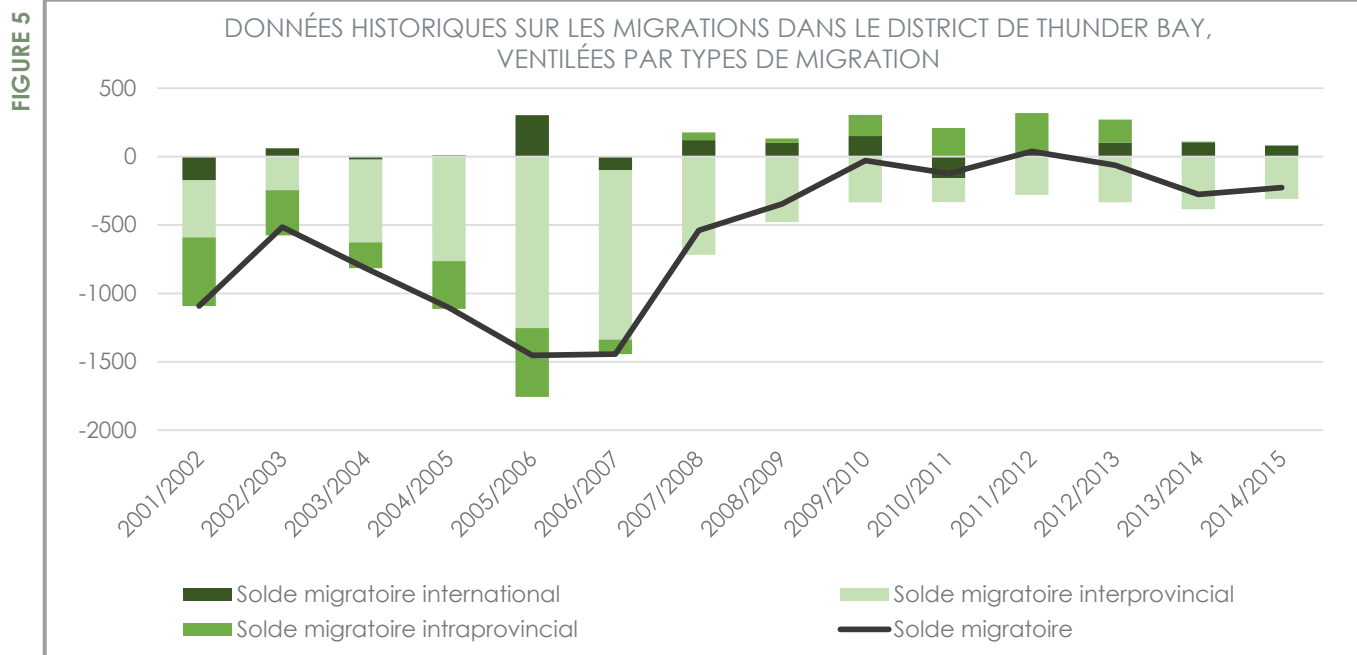
Source : Statistique Canada, Recensement de 2006 et Enquête nationale auprès des ménages de 2011

TABLEAU 7

RÉSIDENTS PERMANENTS SELON LA DESTINATION PRÉVUE										
Destination prévue	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D
District de Thunder Bay	140	150	130	190	160	150	130	155	125	105

Source : Recherche sur les résidents permanents (total arrondi) – Cube de données (2012), Citoyenneté et Immigration Canada

S'agissant du District de Thunder Bay, le nombre d'émigrants était supérieur au nombre d'immigrants (avec comme conséquence un solde migratoire négatif; Figure 5), ce qui exerce un effet de ralentissement sur la croissance démographique. Lorsque l'on étudie les districts d'origine et de destination des migrants (Tableaux 8 et 9), il est intéressant de noter le nombre d'échanges intervenus entre le District de Thunder Bay et les districts situés à l'ouest de Thunder Bay, comme Kenora et Rainy River, voire avec des districts situés en Alberta et au Manitoba.



Source : Calculs de l'auteur fondés sur les Composantes de l'accroissement démographique selon la division de recensement, le sexe et le groupe d'âge de Statistique Canada pour la période allant du 1er juillet au 30 juin (annuellement) entre 2001 et 2015, sur la base de la Classification géographique type (CGT) 2011, Tableau CANSIM 051-0063

TABLEAU 8

LES 10 PRINCIPALES COLLECTIVITÉS CANADIENNES D'ORIGINE
DES MIGRANTS ENTRANTS SELON LE GROUPE D'ÂGE, 2012-2013

District d'origine des migrants entrants	0-17	18-24	25-44	45-64	65+	TOTAL
Kenora	151	102	149	65	25	492
Toronto	28	25	80	22	15	170
Rainy River	30	27	42	16	15	130
Division no 11, Manitoba	17	12	42	22	11	104
Algoma	15	13	40	22	8	98
Ottawa	21	11	53	9	3	97
Division no 6, Alberta	28	10	39	14	2	93
Simcoe	19	15	29	16	7	86
Grand Sudbury	20	10	35	12	7	84
Cochrane	21	11	29	9	4	74
Total des migrants entrants	599	452	1 060	417	180	2 708

Source : Données des déclarants

TABLEAU 9

LES 10 PRINCIPALES COLLECTIVITÉS CANADIENNES DE DESTINATION
DES MIGRANTS SORTANTS SELON LE GROUPE D'ÂGE, 2012-2013

District de destination des migrants sortants	0-17	18-24	25-44	45-64	65+	TOTAL
Kenora	132	51	126	59	8	376
Toronto	7	51	83	13	9	163
Division no 6, Alberta	22	17	72	17	12	140
Division no 11, Alberta	25	26	54	23	5	133
Ottawa	18	24	50	21	5	118
Algoma	32	12	38	17	4	103
Division no 11, Manitoba	21	18	42	16	4	101
Greater Vancouver	6	19	45	8	4	82
Rainy River	23	10	21	19	8	81
Cochrane	13	10	26	17	7	73
Total des migrants sortants	596	464	1 162	495	157	2 874

Source : Données des déclarants

07. Éducation, littératie, compétences et formation

Les postes proposés par les employeurs exigent souvent une formation ou une expérience. Par conséquent, le niveau de scolarité et l'expérience peuvent être à l'origine de la croissance de l'emploi, ou au contraire la freiner si les compétences disponibles dans la collectivité ne correspondent pas aux possibilités d'emploi locales.

En 2011, 57,9 pour cent de la population de la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek possédait un certificat d'études secondaires ou postsecondaires, contre 86,2 pour cent pour la population du District de Thunder Bay et 89,0 pour cent pour la population de l'Ontario (Figure 6).⁵ Le diplôme le

plus fréquemment obtenu par les membres de la collectivité était le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent (21,1 pour cent

de la population totale, contre 24,5 pour cent dans le District et 24,3 pour cent dans la province). Ils étaient 10,5 pour cent à détenir un diplôme collégial ou un certificat non universitaire, contre 27,0 pour cent au niveau du District et 23,6 pour cent au niveau de la province.⁶

Le niveau de scolarité des Autochtones de la collectivité était similaire à celui relevé dans la province en 2011, bien que la population autochtone de la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek compte un taux de certificats/diplômes d'apprenti ou d'une école de métiers plus élevé (17,6 pour cent) que dans le District de Thunder Bay et l'Ontario (11,7 dans les deux cas; Figure 7).

Malheureusement, nous ne disposons d'aucune donnée concernant l'effectif scolaire de l'école élémentaire de la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek.

⁵ Une définition détaillée des qualifications incluses dans chaque catégorie de niveau de scolarité est consultable à la page <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop038-fra.cfm>.

Ainsi, la catégorie «Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers» comprend les certificats d'apprenti inscrit et le certificat de compagnon. Elle comprend également d'autres certificats ou diplômes d'écoles de métier, comme les certificats ou diplômes de formation préalable à l'emploi ou de formation professionnelle, ou encore les programmes d'études de courte durée menés à bien dans des collèges communautaires, des instituts de technologie, des centres de formation professionnelle et d'autres établissements similaires.

⁶ Le fait que personne n'ait déclaré détenir de diplôme universitaire dans la collectivité signifie soit qu'aucun diplôme de ce type n'a été obtenu, soit que le nombre de diplômés universitaires était trop restreint pour être communiqué, pour des raisons de confidentialité (Statistique Canada, 2016).

FIGURE 6

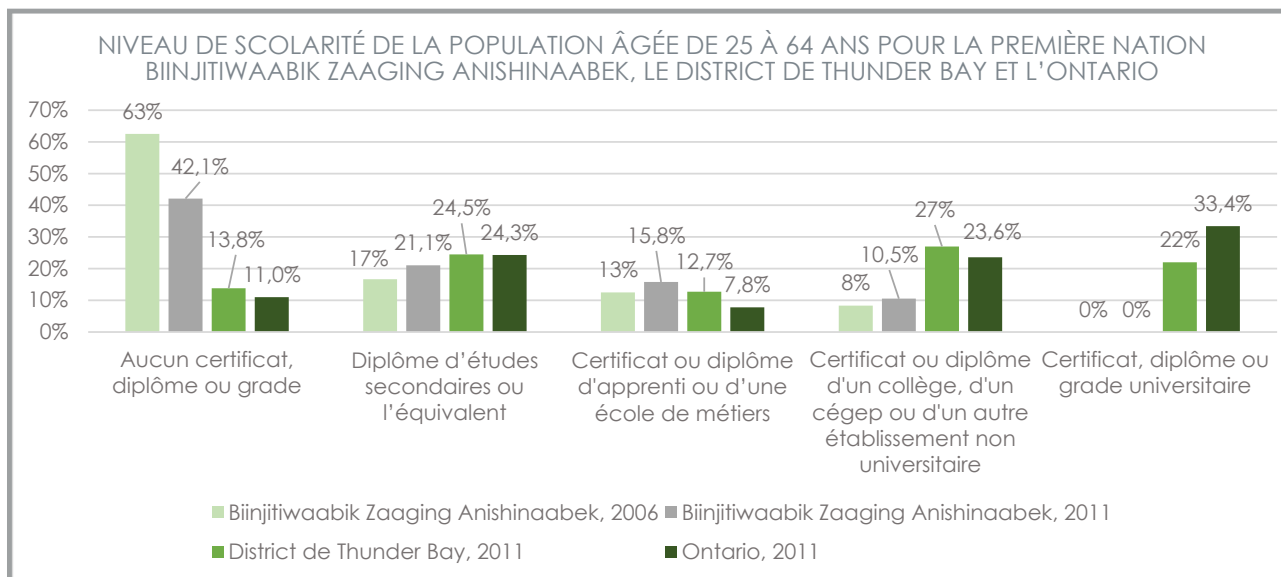
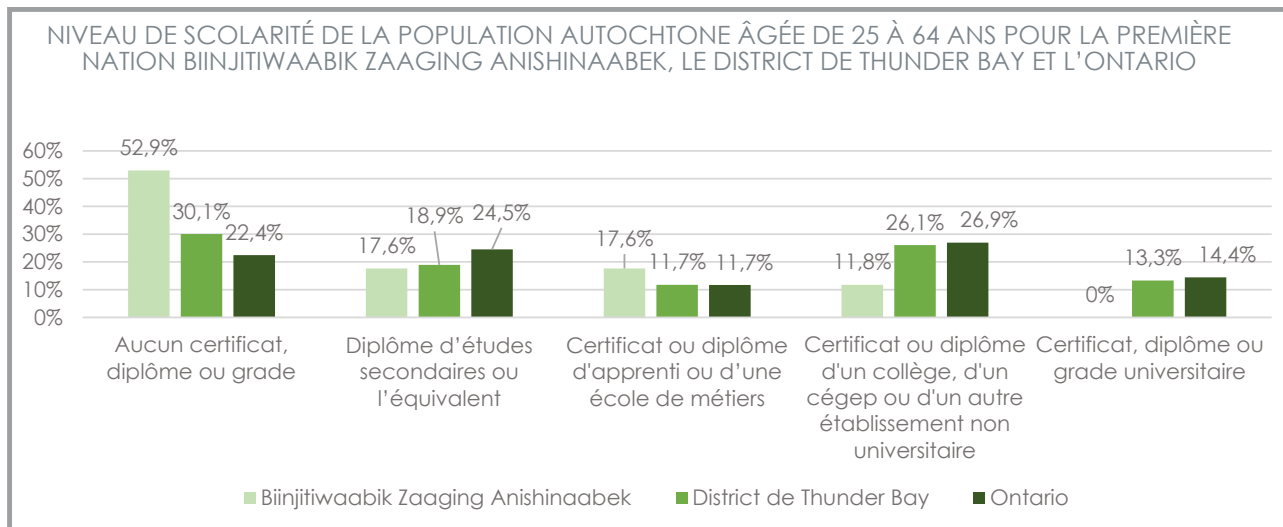


FIGURE 7



MISE EN CORRESPONDANCE

Pour les années intercensitaires, les données concernant la situation d'activité et le revenu de la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (population générale) étaient uniquement disponibles pour la Région de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (qui comprend le code postal P0T 2B0 et couvre la réserve elle-même ainsi que l'établissement voisin de MacDiarmid).

08. Activité

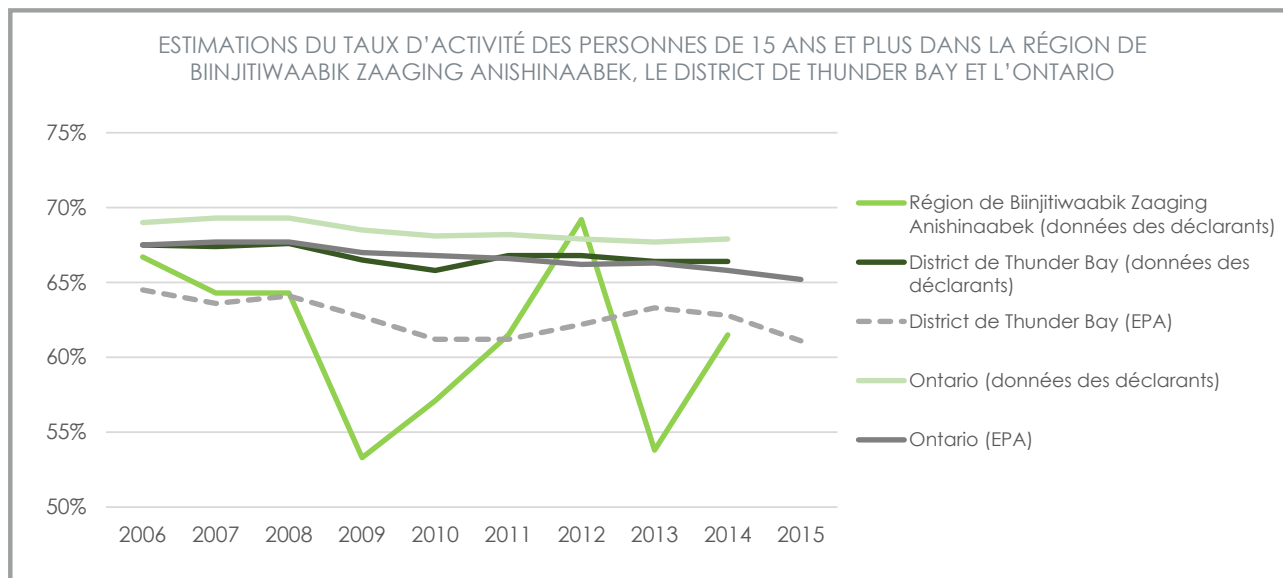
Les taux d'activité, d'emploi et de chômage donnent des indications sur la volonté et la capacité de la population à trouver un emploi, ainsi que sur la volonté et la capacité des employeurs à recruter des travailleurs. Tous les indicateurs évoqués précédemment, ainsi que d'autres, influent sur la capacité d'un travailleur à trouver un emploi et d'un employeur à trouver un travailleur.

Entre 2006 et 2015, le taux d'activité de la Région de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek a connu des fluctuations considérables. Toutefois, comme la population de la région est peu nombreuse, les changements intervenus au niveau individuel peuvent avoir des répercussions plus importantes qu'ailleurs. Parmi ces fluctuations, on note une tendance à la baisse du taux d'activité, qui est passé de 66,7 pour cent en 2006 à 61,5 pour cent en 2015 (Figure 8). Ce recul s'explique

principalement par une réduction du nombre de personnes actives déclarant des revenus d'emploi pendant cette période (61,4 pour cent en 2011 contre 53,8 en 2014; Figure 10). Parallèlement, le nombre d'actifs recevant des prestations d'assurance-emploi a augmenté, passant de 14,3 pour cent en 2010 à 15,4 pour cent en 2014 (Figure 12).

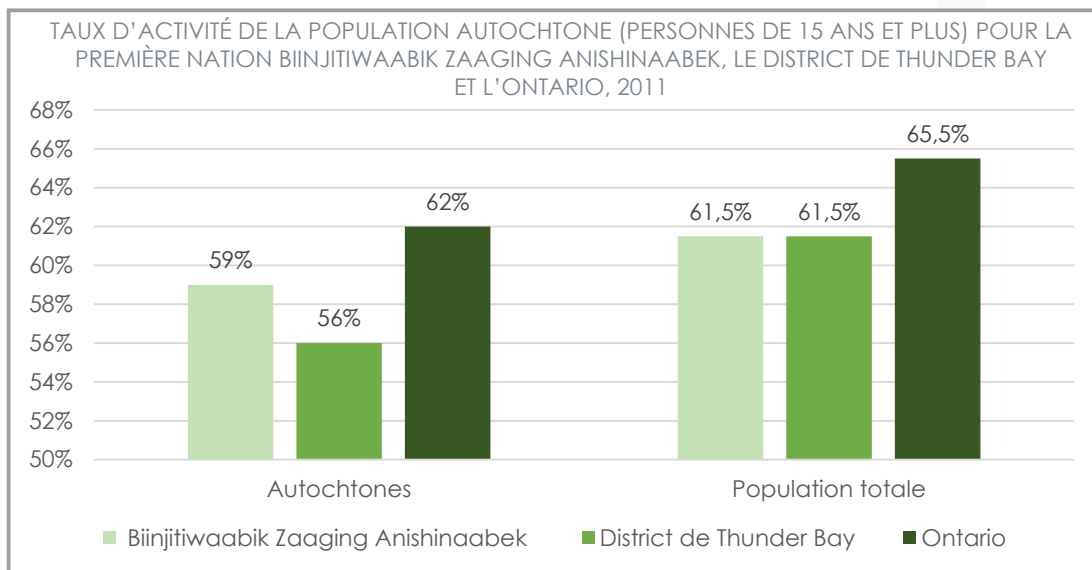
En 2011, le taux d'activité de la population autochtone de la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek (59,0 pour cent; Figure 9) était supérieur au taux d'activité de la population autochtone du District (56,0 pour cent), mais inférieur à celui de la province (62,0 pour cent). Cet écart est principalement attribuable à un taux de chômage plus élevé dans la collectivité (31,0 pour cent) que dans le District (20,0 pour cent) et la province (14 pour cent; Figure 13).

FIGURE 8



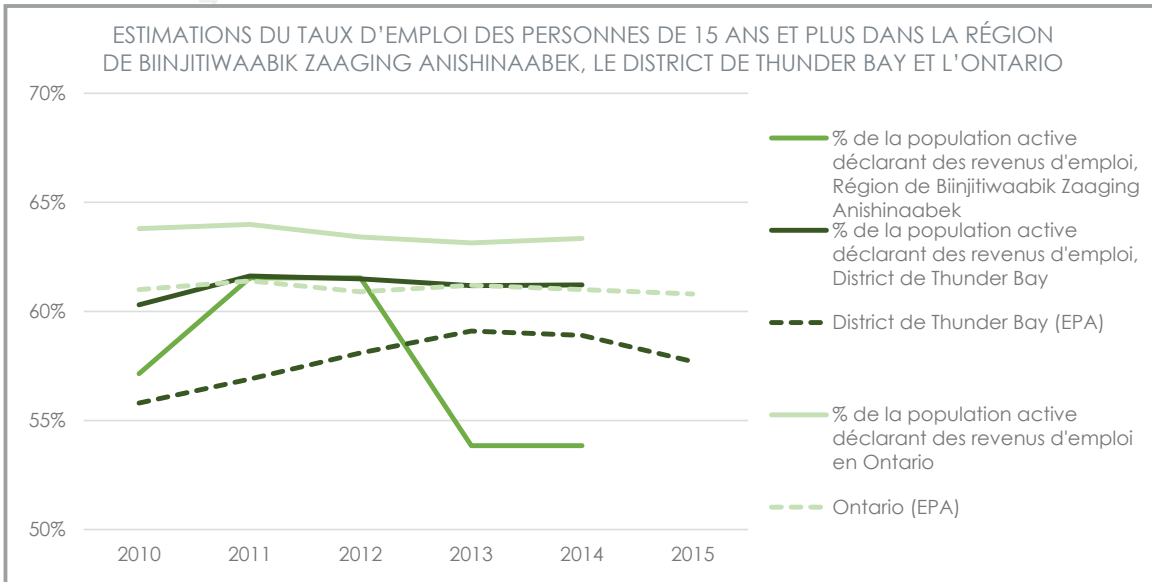
Sources : Données des déclarants de la région correspondant au code postal P0T 2B0, taux d'activité calculé sur la base du nombre de personnes âgées de plus de 15 ans qui tirent des revenus de leur travail; estimations par moyenne de deux ans de l'Enquête sur la population active (EPA), taux d'activité calculé sur la base du nombre de personnes civiles hors établissement de 15 ans et plus qui sont employées ou au chômage.

FIGURE 9



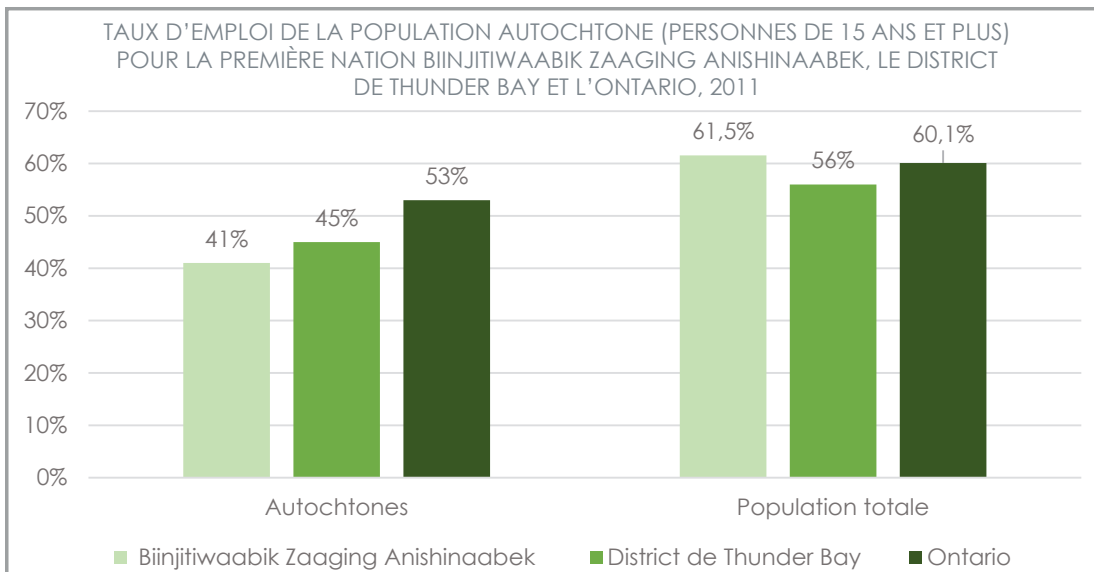
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011

FIGURE 10



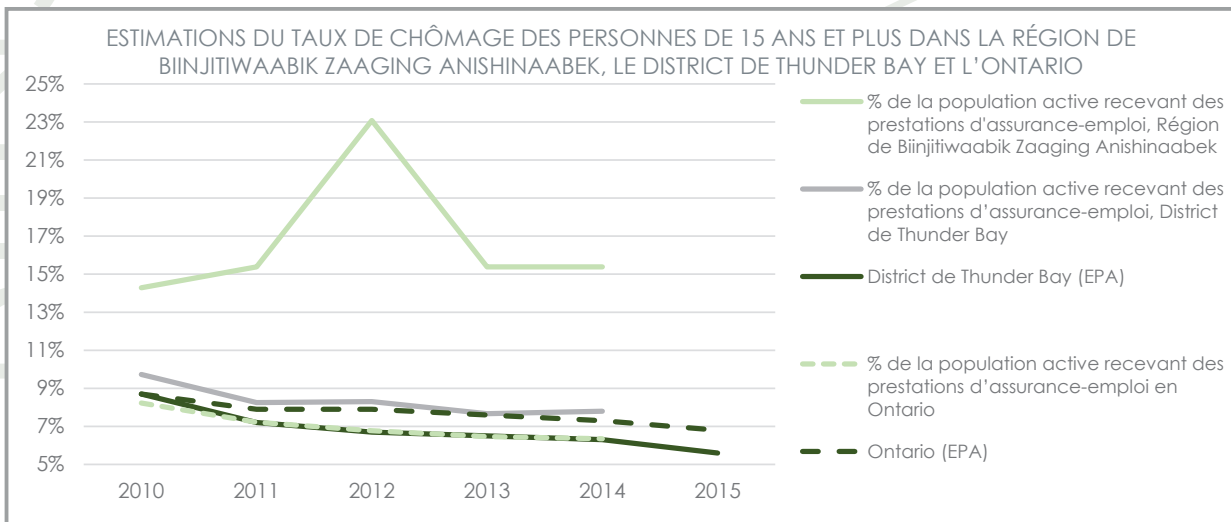
Sources : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants de la région correspondant au code postal P0T 2B0, sur le nombre de personnes déclarant des revenus d'emploi et sur les estimations de la population; et estimations par moyenne de deux ans de l'Enquête sur la population active (EPA)

FIGURE 11



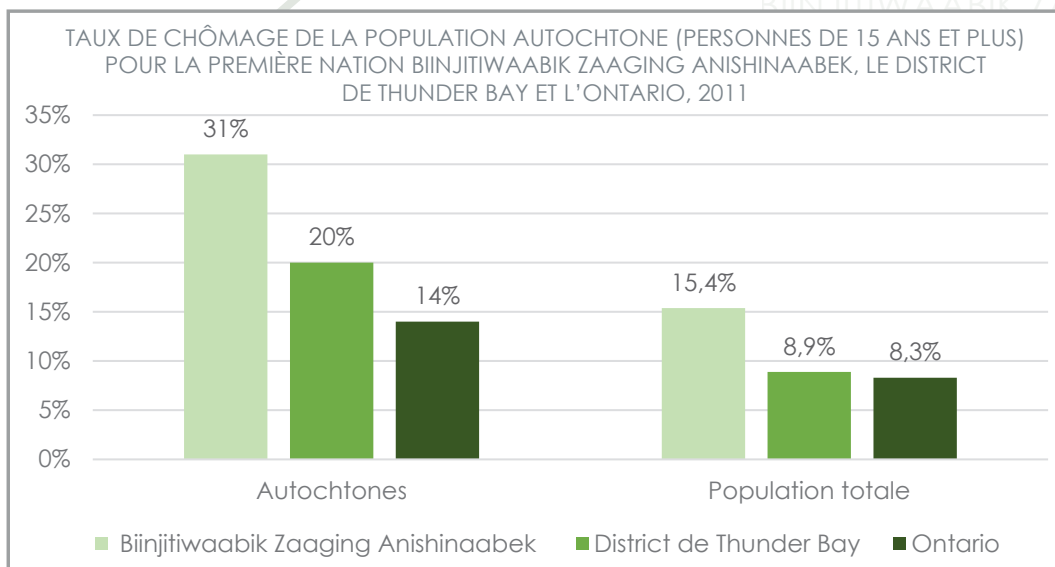
Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011

FIGURE 12



Sources : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants de la région correspondant au code postal P0T 2B0, sur le nombre de personnes déclarant des prestations d'assurance-emploi (AE) et sur les estimations de la population; et estimations par moyenne de deux ans de l'Enquête sur la population active (EPA)

FIGURE 13



Source : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011

09. Salaires⁷

Les salaires, soit le taux horaire offert à un employé pour rémunérer son travail, peuvent jouer sur la capacité d'un employeur à attirer des candidats et à pourvoir un poste. D'un autre côté, le fait qu'une région propose des salaires inférieurs à ceux versés dans le reste de la province peut être perçu comme un avantage concurrentiel, et donc attirer les employeurs.

⁷ Pour une comparaison plus approfondie des salaires dans le Nord de l'Ontario, veuillez consulter l'analyse de J. Sundmark (2016) intitulée «Average salary comparison» [blogue]. Disponible à l'adresse northernpolicy.ca.

TABIEAU 10

COMPARAISON DES SALAIRES HORAIRES MOYENS PAR PROFESSION DANS LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO ET L'ONTARIO			
Salaires horaires moyens par profession, 2015	Nord-Ouest de l'Ontario	Ontario	Différence
Personnel professionnel des soins de santé (sauf soins infirmiers)	70,73 \$	48,71 \$	22,01 \$
Personnel des métiers de l'électricité, de la construction et des industries	28,49 \$	22,06 \$	6,43 \$
Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	32,85 \$	26,74 \$	6,11 \$
Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	15,15 \$	24,48 \$	-9,33 \$
Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées	25,29 \$	34,39 \$	-9,10 \$
Personnel de supervision des ventes au détail et personnel des ventes spécialisées	16,00 \$	23,46 \$	-7,46 \$

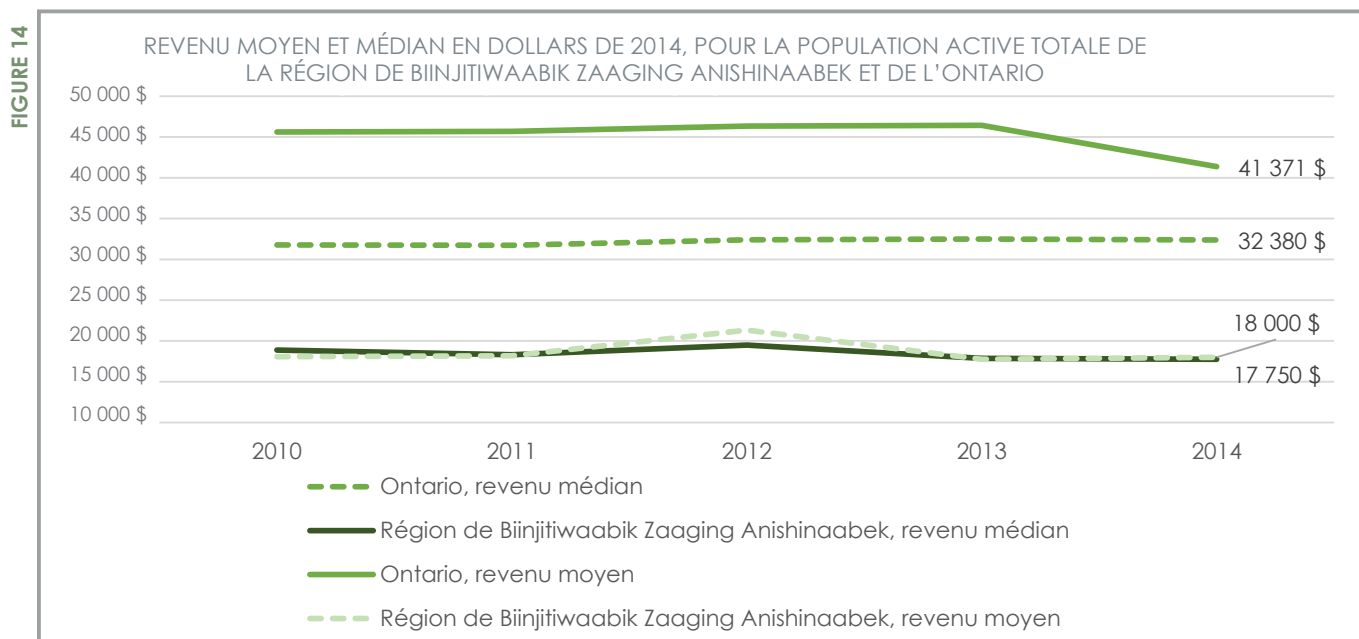
Source : Calculs de l'auteur fondés sur l'Enquête sur les postes vacants et les salaires de 2015 (moyenne de tous les trimestres) de Statistique Canada

70,73 \$

28,49 \$

10. Revenu

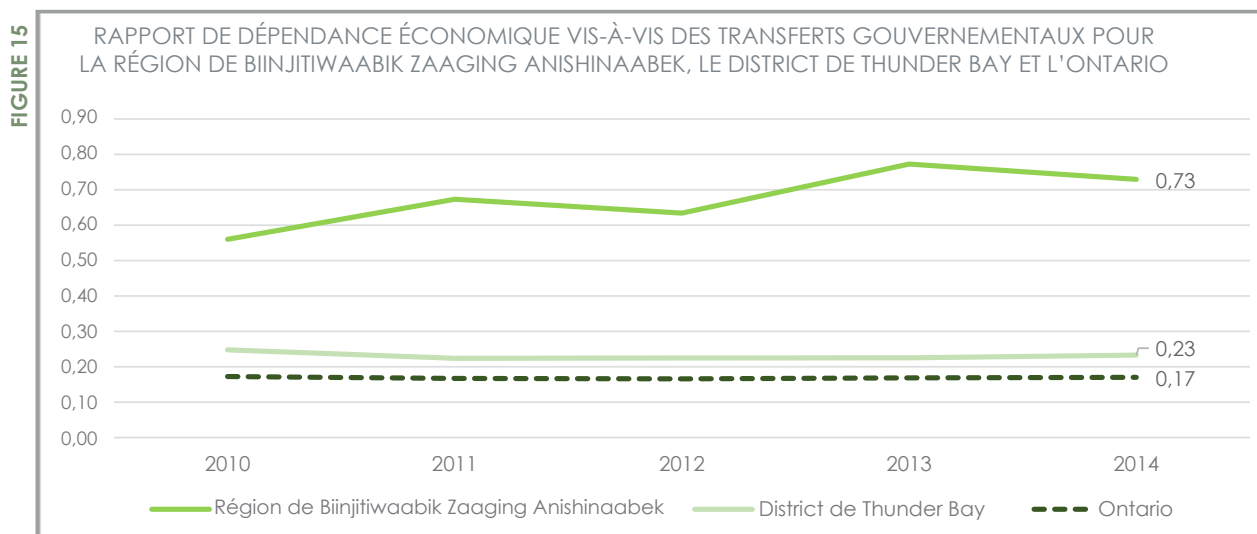
Le revenu moyen et le revenu médian permettent de comparer le niveau de revenu d'une région (et de ses habitants) par rapport à d'autres régions. Par ailleurs, les sources de revenu d'une collectivité fournissent des renseignements sur la part du revenu provenant du marché du travail et la part du revenu provenant d'autres sources. Ces chiffres peuvent donc donner des indices sur la prévalence de l'emploi dans une collectivité et sur sa viabilité.



Source : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants de la région correspondant au code postal P0T 2B0 et pour l'Ontario; et sur l'Indice des prix à la consommation de la Banque du Canada

Le revenu moyen dépend de plusieurs facteurs, comme le type d'emploi disponible (temps partiel ou temps plein) et/ou le secteur d'activité qui domine dans la collectivité. Entre 2010 et 2014, le revenu médian et le revenu moyen relevés dans la Région de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek étaient très similaires. En effet, en 2014, le revenu moyen de la région ne dépassait le revenu médian que de 250 dollars, ce qui suggère que la population de la région avait un niveau de revenu relativement similaire (Figure 14). Cette situation contraste avec la disparité constatée au niveau provincial, où la différence entre le revenu moyen et le revenu médian s'élevait à 8991 dollars en 2014. On constate une autre différence avec la province en ce qui concerne le niveau de revenu, qui est de 18000 dollars pour la Région de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek contre 41 371 dollars pour l'Ontario en 2014. De même, le revenu médian relevé dans la Région de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek est nettement inférieur à celui enregistré au niveau provincial (17750 dollars contre 32380 dollars respectivement).

De plus, le rapport de dépendance économique (c'est-à-dire le montant des transferts gouvernementaux reçus par rapport au montant des revenus d'emploi) de la Région de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek est plus élevé que dans le District de Thunder Bay et dans la province (Figure 15). Par conséquent, le revenu de la Région de Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek dépend plus des transferts gouvernementaux que celui du District de Thunder Bay ou de l'Ontario. La composition exacte des revenus de transfert versés à la région est inconnue faute de données suffisantes. Les données disponibles révèlent toutefois que les versements effectués au titre de la Prestation fiscale pour enfants représentaient une large partie du revenu total de la région (9,2 pour cent; Tableau 11).



Source : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants de la région correspondant au code postal P0T 2B0 et pour le District de Thunder Bay et l'Ontario

TABLEAU 11

RÉPARTITION DES REVENUS DANS LA COLLECTIVITÉ PAR SOURCE DE REVENU			
Montant en dollars par source de revenu, 2014	Région de Biinjitiwaabik Zaaging Anishnaabek	District de Thunder Bay	Ontario
Traitements, salaires et commissions uniquement	X	64,9%	67,7%
Travail indépendant uniquement	X	2,3%	4,3%
Revenus d'emploi	56,8 %	67,2%	72,0%
Assurance-emploi	4,1 %	1,4%	1,1%
SV/Versement net des suppléments fédéraux	X	3,8%	3,3%
RPC/RRQ	4,3 %	5,4%	3,9%
PFCE	9,2 %	1,1%	1,1%
Indemnisation des travailleurs	X	1,0%	0,4%
Aide sociale	7,7 %	1,5%	1,1%
Autres transferts gouvernementaux	X	1,4%	1,3%
Transferts gouvernementaux	41,5 %	15,7%	12,2%
Régimes de retraite privés	X	10,6%	7,7%
REER	X	0,4%	0,4%
Investissements	X	3,8%	5,3%
Autres sources de revenu	X	2,3%	2,5%
Revenu total	100,0 %	100,0%	100,0%

Source : Calculs de l'auteur fondés sur les données des déclarants de la région correspondant au code postal P0T 2B0 et pour le District de Thunder Bay et l'Ontario. Les «X» indiquent des données supprimées.

POPULATION



184
(2016)



0,41 km²

SUR LE RIVAGE
DU LAC NIPIGON
PROCHE DE
L'AUTOROUTE 11

49°26'N
88°08'W

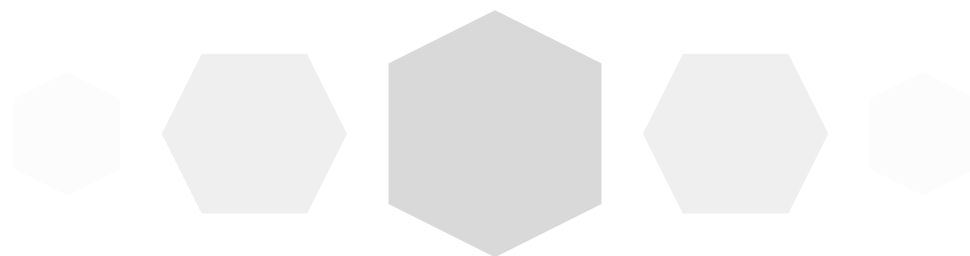
BIINJITWAABIK ZAAGING ANISHNAABEK FIRST NATION



LA COMMUNAUTÉ
DISPOSE D'ATOUTS
MAJEURS COMME UNE
MAIN-D'ŒUVRE JEUNE
ET L'ACCÈS À D'AUTRES
COMMUNAUTÉS

CONCLUSION

Il est difficile de donner une image complète de la situation de la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek en raison du peu de données disponibles. Il est ainsi possible qu'une part non négligeable de son activité économique (traditionnelle ou pas) ne soit pas représentée. Toutefois, les données disponibles semblent indiquer que, malgré sa taille relativement modeste, la collectivité jouit de plusieurs avantages clés, comme la jeunesse de sa main-d'œuvre et le fait qu'elle soit reliée à d'autres collectivités par l'autoroute 11. Pourtant, elle doit composer avec un faible taux d'activité sur le marché du travail, ce qui pourrait entraîner des difficultés supplémentaires lorsqu'il s'agira d'absorber la future population active. La capacité à créer des emplois dans la collectivité et à attirer des entreprises dans la région façonnera l'avenir et la vitalité économique de la Première Nation Biinjitiwaabik Zaaging Anishinaabek.



NOTE AUX LECTEURS: Dans l'avenir, La série «le marché du travail dans nos collectivités» sera remplacée par les Comptes communautaires. Ce portail en ligne, no.communityaccounts.ca, fournira des renseignements fiables sur les principaux indicateurs économiques et sociaux, ventilés aux niveaux communautaire, régional, provincial et national au cours des années de recensement 2001, 2006, 2011 et 2016. Les Comptes communautaires seront disponibles publiquement pour permettre à quiconque d'accéder aux données de leur communauté dans des tableaux, des graphiques et d'autres formats.

RÉFÉRENCES

Statistique Canada, Recensement, 2016 Profil du recensement - Arrondissement aléatoire Source : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/help-aide/N2.cfm?Lang=F> (date de consultation : 23 février 2017)

À propos du Conseil local de planification en matière d'emploi (CLPE):

Le CLPE, à Thunder Bay, est un projet pilote dirigé par la Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (CPMONS), avec le soutien de l'Institut des politiques du Nord (IPN) à titre de partenaire pour les données et la recherche. Le CLPE se sert de consultations communautaires, de recherches et de pratiques fondées sur des données probantes, afin d'encourager l'innovation dans le perfectionnement de la main-d'œuvre.

À propos de la Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur:

La Commission de planification de la main-d'œuvre du Nord Supérieur (CPMONS) représente une des vingt-six zones de planification de la main-d'œuvre en Ontario qui, en vertu d'un mandat confié par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, doivent trouver, évaluer et établir les priorités des besoins en matière de compétences et de connaissances dans les collectivités, chez les employeurs et les participants/apprenants individuels du marché du travail local, à l'aide d'un processus coopératif de planification de ce marché.

À propos de l'Institut des politiques du Nord:

L'Institut des politiques du Nord est le groupe de réflexion indépendant de l'Ontario. Nous effectuons de la recherche, accumulons et diffusons des données probantes, trouvons des opportunités en matière de politiques, afin de favoriser la croissance et la durabilité des collectivités du Nord. Nous avons des bureaux à Thunder Bay, Sault Ste. Marie, et Sudbury. Nous cherchons à améliorer les capacités du Nord ontarien de prendre l'initiative en politiques socioéconomiques qui ont des répercussions sur l'ensemble du Nord ontarien, de l'Ontario et du Canada.



Conseil local de planification
en matière de l'emploi

NORTHERN
POLICY INSTITUTE

INSTITUT DES POLITIQUES
DU NORD

Ce rapport a été rendu possible, en partie, grâce au soutien de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario, de la Province de l'Ontario et du Gouvernement du Canada. Nous apprécions leur généreux soutien et tenons à souligner que les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs, et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Institut, de la Commission de Planification, de nos administrateurs, partisans, donateurs et partenaires, du Gouvernement du Canada ou du Gouvernement de l'Ontario. Les citations sont autorisées avec les crédits appropriés.



Ce projet est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.